

PROGRAMME DE FORMATION

TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS

Titre professionnel Niveau IV

Code formation CPF : 328849

Fiche RNCP 34461

PUBLIC VISE :

Salarié, demandeur d'emploi souhaitant se qualifier en espaces verts / aménagements paysagers et valider un diplôme de niveau IV.

Toute personne souhaitant devenir Ouvrier qualifié en paysage ou créer son entreprise.

PRE-REQUIS / CONDITIONS D'ACCES :

Etre déjà titulaire (au minimum) d'un diplôme de niveau V.

Inscription après entretien de motivation et vérification du niveau scolaire.

OBJECTIFS :

L'objectif de la formation est :

-de préparer des professionnels à participer au fonctionnement global de l'entreprise ou du service du paysage

-de s'approprier les données techniques, méthodologiques, économiques de cette entreprise ou service

- d'anticiper les effets des choix et décisions

Réalisation d'aménagements paysagers et d'entretiens des espaces paysagers :-

Appropriation du projet d'aménagement d'un espace paysager (cahier des charges, consignes, plans). Mise en sécurité du chantier, respect strict des règles de sécurité.

Réalisation de l'espace paysager à créer dans le respect des consignes données.

Utilisation des matériels et équipements en sécurité, maintien de leur bon état de marche (maintenance de premier niveau). Evaluation de la conformité des travaux d'aménagement réalisés.

Réalisation des ajustements nécessaires au besoin. Entretien de l'espace paysager créé après sa réalisation.

Organisation des chantiers d'espaces verts :-

Participation à la veille technique de l'entreprise du paysage (appropriation des nouvelles techniques JEV, suivi de la réglementation...). Contribution à l'organisation prévisionnelle du chantier ; planification, réalisation et réception des commandes liées au chantier (végétaux, matériaux, location de matériels spécifiques...). Contribution à la gestion du planning de chantier, participation aux réunions de chantier le cas échéant. Coordination du travail sur le chantier. Contribution à l'image de l'entreprise du paysage ou du service technique territorial JEV auprès des clients ou des usagers.

Participation à la gestion des chantiers JEV de l'entreprise ou du service -

Echanges avec l'équipe et le responsable de la structure (chef d'entreprise ou chef de service) sur les enregistrements techniques et économiques liés aux chantiers d'aménagement paysager et d'entretien. Formulation de propositions d'amélioration à en tirer pour les futurs chantiers d'aménagement et d'entretien de l'entreprise ou du service technique.

Calcul du déboursé et du coût de revient des chantiers JEV. Participation à l'étude technique d'un projet d'aménagement d'un espace paysager, pour une clientèle de particuliers pour l'essentiel. Participation à l'adaptation et aux anticipations liées à l'évolution de l'activité de l'entreprise ou du service technique.

CONTENU :

- 1er Bloc de compétence :
 - Réaliser des chantiers d'aménagements paysagers dans le respect de la commande passée, de la réglementation et du développement durable.
 - Assurer l'entretien des espaces paysagers dans le respect de la réglementation et du développement durable.
- 2ème Bloc de compétence :
 - Contribuer à la veille technique de l'entreprise ou du service du paysage.
 - Coordonner une équipe autour d'un chantier paysager commandité par un donneur d'ordre en s'assurant du respect des normes techniques, des règles de sécurité et de développement durable.
 - Participer à l'optimisation des relations avec les clients de l'entreprise ou avec les usagers des espaces paysagers.
- 3ème Bloc de compétence :
 - Assurer le suivi technico-économique de chantier JEV.
 - Etablir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis.
 - Analyser son activité au sein de l'entreprise ou du service.

RYTHME :

Présentiel

Niveau entrée :

V minimum

Niveau de sortie :

IV

Validation :

Titre professionnel TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS

Modalités d'évaluation :

- 1er Bloc de compétence :
 - Mise en situation "Réalisation d'un aménagement paysager" (coeff 2)
 - Mise en situation "Réalisation de l'entretien d'un espace paysager" (coeff 2).
- 2ème Bloc de compétence :
 - Prestation orale "Veille technique", à partir d'un dossier écrit élaboré en milieu professionnel (coeff 1).
 - Mise en situation "Organisation d'un chantier de création d'un espace paysager" (coeff 2).
 - Observation des savoir-faire professionnels "Relation client" (coeff 1).
- 3ème Bloc de compétence :
 - Etude de cas "Suivi technico-économique de chantier de création JEV" (coeff 2).
 - Etude technique avant devis (coeff 2).
 - Dossier de synthèse des pratiques professionnelles (coeff 2).

Passage devant un jury professionnel.

Nombre de stagiaires :

25 maximum

Dates:

De septembre à juillet chaque année.

Lieu / Horaires de la formation :

MFR LE GRAND MAS à Uzès / 9 h-12 h 13 h 30-17 h 30

Nombre d'heures :

1470 h dont 1085 h en centre et 315 h en stage en entreprise, soit 200 j au total

Quels lieux de stage ?

Chez un paysagiste, un service paysage d'une collectivité, un ESAT ou au sein d'une entreprise d'insertion par l'activité économique

Formateurs :

Tous nos formateurs ont plus de 15 ans d'expérience dans le domaine des espaces verts

PETTINGER Véronique, formateur technique niveau II : Bloc 1

TISSERAND Hervé, formateur technique niveau II : Bloc 1 /Bloc 2 /Bloc 3

SEIDENBINDER Guillaume, formateur technique niveau II : Bloc 1 / Bloc 2 / Bloc 3

DELBECQ Florent, Paysagiste, niveau III : Bloc 1

DE RAFFIN Stéphane, formateur technique niveau II : Bloc 1 / Bloc 2 /

RENAUD Julien, formateur technique niveau II : Bloc 2 /

NOIROT Michelle, formateur technique niveau II : Bloc 2 /

TOUAHRI Rachid, formateur technique niveau II : Bloc 2 / Bloc 3 /

MARTIN Geneviève, formateur technique niveau II : Bloc 3 /

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cours en salle. Atelier. Aire de maçonnerie

Mise en situation pratique sur notre parc paysager de 4 hectares

Visites techniques extérieures.